

GRAND ANGLE

LE MAGAZINE DE LA VILLE
DE CARANTEC

À PARTAGER

L'AGENDA DES ANIMATIONS DE L'ÉTÉ

P.18

À PRÉSERVER

L'accessibilité
au quotidien

P.14

À EXPLORER

Les chiffres
clefs de la
commune

P.09

À VIVRE

Les mobilités
cet été
à Carantec

P.17



08

À SUIVRE

De nouveaux points de collecte

04

À REVOIR

06

À FEUILLETER



LES CHIFFRES CLÉS DE LA COMMUNE

Un budget communal, c'est quoi ?

3 questions à Alain Duigou

Les projets 2023

09

À EXPLORER



14

À PRÉSERVER

L'accessibilité au quotidien

Un tapis sécurité au Kelenn

Adhésion à la Ligue de protection des oiseaux

Un chantier participatif

Inauguration du Clouët



18

À PARTAGER

Le centre aéré en période estivale
Le Kelenn c'est parti !

22

EXPRESSION DES ÉLUS

23

À NOTER

Directrice de publication : Nicole Ségalen-Hamon
Photos et illustrations : Ville de Carantec,
Studio André, Claude Simon et Alexandre Lamoureux.
Conception et mise en page : D'une idée l'autre
Impression : Cloître imprimeurs
Imprimé sur papier recyclé
Distribution : Ville de Carantec
Tirage : 3 000 exemplaires

GRAND ANGLE - CARANTEC
BP 14 - 29 660 Carantec
T 02 98 67 00 30 - F 02 98 67 07 44
secretariat@ville-carantec.com
www.ville-carantec.com

ÉDITO



*Chères Carantécoises,
Chers Carantécois*

Nous vous l'avions promis lors de la campagne municipale, il est temps, à mi-mandat, de faire le point avec vous sur nos engagements.

Après l'été, nous vous proposerons une réunion publique dont la date vous sera communiquée prochainement. Ce moment sera l'occasion de revenir sur nos objectifs, nos priorités, nos promesses.

Ces trois premières années ont passé très vite et malgré un contexte sans précédent, il nous a fallu tenir le cap. Certains projets déjà en cours ont dû être réajustés tandis que d'autres ont enfin vu le jour.

J'ai appris pendant ce mi-mandat que les tracas du quotidien ont pour vous autant d'importance que les grands projets. Sachez que nous avons à cœur d'agir pour le bien-être de tous.

Nous sommes revenus vers vous le 6 décembre 2021 pour une première réunion publique. Nous avons également partagé des moments d'échanges lors de la programmation active concernant la salle du Kelenn avec une présentation publique du projet le 22 décembre 2022.

La réunion publique que je prépare avec mon équipe a pour but d'avoir vos réflexions, vos suggestions sur nos projets concrétisés, en cours et en attente.

Pour préparer cette rencontre, je vous invite à revoir nos six magazines *Grand Angle* et nos cinq lettres d'infos *En Bref* qui rendent compte depuis trois ans de notre feuille de route.

En attendant ce rendez-vous citoyen, mon équipe et moi-même vous souhaitons un très bel été.

Très bonnes vacances à vous.

Nicole Ségalen-Hamon
Maire

*Karantegadez,
Karantegad ker,*

Evel prometet ganeomp e-pad ar prantad kabalñ ti-kêr, poent eo bremañ, degouezhet e hanter-hent, lakaat an traou war o reizh, diwar ar pezh ' zo bet prometet deoc'h.

Goude an hañv e vo kinniget deoc'h un emvod foran. A-benn nebeud, e vo kaset deoc'h an deziad resis. D'ar mare-se e teuimp en-dro war hon amkanioù, ar pezh a fell deomp da gentañ, hor fromesaoù.

Tremenet buan-tre ar bloavezhioù kentañ, ha daoust d'un endro disheñvel-krenn, dav eo bet deomp dalc'h mat ouzh ar stur. Raktresoù war ar stern, dija, ' zo bet adreizhet ha reoù all ' zo deuet war-wel da vat.

Desket 'm eus e-pad an hanter-leuriadur-mañ, ha pouezhusoc'h eo deoc'h nec'hamantoù pemdeziek eged ar raktresoù meur. Dav eo deoc'h gouzout e labouromp a galon vat evit mad an holl.

Deuet omp en-dro davedoc'h d'ar 6 a viz Kerzu 2021 evit ar c'hentañ emvod foran. Lodennet eo bet ivez mareoù eskemm e-pad programmatur oberiant sal ar C'helenn gant ur c'hinnig foran evit ar raktres d'an 22 a viz Kerzu 2022.

Pal an emvod foran war war ar stern gant va skipailh a vo kaout ho soñjoù, ho kinnigoù war hor raktresoù savet dija kement hag ar reoù all o tont c'hoazh.

Evit prientiñ an emgav-se, kinnig a ran deoc'h sellet ouzh en-dro ar c'hwec'h kazetenn *Grand Angle* hag ar pemp lizher *En bref* (Berr ha berr) e-lec'h ma vez tu da welet an hent dibabet ganeomp abaoe tri bloaz.

O c'hortoz an emgav sitoian-mañ e hetomp deoc'h, va skipailh ha va-unan, un hañvez-kaer.

Vakañsoù mat-tre d'an holl.

Nicole Ségalen-Hamon,
Itron Vaer. Traduit par Bernez Tangi



RÉGATE OPTIMIST

Le plan d'eau du Kélellé était animé les samedi 27, dimanche 28 et lundi 29 mai avec la présence de 220 Optimist pour une régates Interligue (Sil West Optimist). Les jeunes carantécois ont particulièrement bien figuré dans la catégorie minimales avec la première place d'Alexandre Mostini, suivi d'Hugo Madec.



R



ASSOCIATION ARTISTIQUE DE CARANTEC

Plusieurs rendez-vous musicaux de l'association artistique de Carantec ont ponctué le 1^{er} semestre 2023 : 25 mars, concert du big-band, le 1^{er} avril, spectacle des arts de la scène et le 8 avril, concert instrumental des élèves de l'école de musique.



FÊTE DE L'HUÎTRE

À l'issue d'une première édition dense en animations culturelles et scientifiques, moments artistiques et festifs – les organisateurs de la *Fête de l'huître de la baie de Morlaix* tirent un bilan très positif de l'événement. Bravo à eux!



LE PETIT ESSOR BRETON

Le 17 mai dernier, 120 enfants des deux écoles et de nombreux parents ont participé à la deuxième édition du Petit Essor Breton, qui consistait à parader dans le centre-ville de Carantec. Le parcours de 4 km, réservés aux enfants des grandes sections jusqu'aux CM2, offrait une arrivée devant la mairie où les bénévoles et les élus ont servi un jus d'orange aux jeunes cyclistes.



LES CORMORANS

À l'école des Cormorans, labellisée Éducation artistique et culturelle, les élèves du CP au CM2 ont composé des chants sur le thème de la nature et de l'environnement. Après 21 séances de formation, accompagnés par M. Léo, musicien professionnel, ils ont présenté leurs créations au Cinéma Étoile le 22 mars dernier.



FÊTE DE LA MUSIQUE

Grosse affluence pour la fête de la musique où 300 spectateurs se sont réunis au Jardin du Verger pour assister aux cinq concerts proposés. Organisée par la municipalité, en partenariat avec Carantec Culture, Aires de Fête et Cap Carantec, cette édition a été placée sous le signe de l'éco-responsabilité où les spectateurs étaient invités à déposer leurs déchets dans un petit stand de tri où des bacs avaient été installés.





Le Club Mickey est de retour

Suite aux mises à jour de l'État des autorisations d'occupation temporaires (AOT) sur le domaine public maritime, le Club Mickey n'avait pas pu prendre place au Kelenn en 2022.

À partir du 10 juillet, le club de plage du Kelenn sera de nouveau ouvert aux enfants de 3 à 14 ans de 10 h à 18 h, tous les jours sauf le dimanche.

L'équipe de Gwen Servais assurera l'animation et les cours de natation pendant tout l'été, pour le plus grand plaisir des familles.

+ D'INFOS

Tél. 06 23 14 52 69
clubdukelenn@orange.fr

COMMERÇANTS

LES CHANGEMENTS 2023!



RESTAURANT LE PETIT RELAIS

Youenn Bohic et Télio Trublet ont repris le restaurant Le Petit Relais à Carantec depuis le 1^{er} avril 2023, avec pour objectif de conserver l'esprit familial de ce haut lieu carantécois tout en privilégiant le côté festif de leur jeunesse.

+ D'INFOS

Le Petit Relais, plage du Kelenn
02 98 78 30 03



LA CABANE BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE ÉTÉ 2023

Isabelle est installée dans l'ancien Syndicat d'initiative place de la Mairie. Elle propose des objets de curiosité, des articles de mode et des accessoires.

+ D'INFOS

Ouverture juillet et août du mardi
au samedi: 10h - 12h 30
et 15h - 19h, le dimanche:
10h 30 - 12h 30



LES VIVIERS DE CARANTEC LE VARQUEZ

Sandra et Romain Gicquel sont les nouveaux propriétaires des anciens viviers Willmann et proposent vente et dégustation sur place de produits de la mer. Romain est le neveu d'Alain Morvan ostréiculteur bien connu à Carantec.

+ D'INFOS

Les Viviers de Carantec 38, chemin
du Varquez • 02 98 19 03 18



STUDIO BLEUZENN

Anne-Sophie Delavenne vient de créer le studio Bleuzenn, une entreprise de décoration d'intérieur. Pour les entreprises ou les particuliers, elle propose des services de conseil et conception en décoration d'intérieur. Aménagement d'espace, plans d'agencement et vues 3D, elle accompagne aussi dans les choix de revêtements, matériaux et mobiliers.

+ D'INFOS

06 11 44 36 41
studiobleuzenn@gmail.com
www.studiobleuzenn.fr



LE CENTRE AÉRÉ EN PÉRIODE ESTIVALE

Le service Enfance, à travers le centre aéré du Clouët, accueille vos enfants à partir de 3 ans jusqu'à la fin du CE1. Quand les enfants entrent en CE2, ils intègrent le service Jeunesse et les Tickets Jeunes et ce, jusqu'à 12 ans. La capacité maximale du centre est de 35 places.

Les inscriptions pour les vacances d'été 2023 (lundi 10 juillet au vendredi 1^{er} septembre) sont en cours pour les familles vivant à Carantec à l'année et, dans la limite des places disponibles, pour les autres familles.

Le centre aéré est ouvert de 7 h 30 à 19 h. L'activité privilégiée l'après-midi, lorsque la météo le permet est la baignade. Les enfants peuvent profiter du réaménagement du jardin et de la balançoire dans un cadre ombragé et proche de la mer.

+ D'INFOS

Toutes les inscriptions et informations sont sur le portail famille de la commune de Carantec, carantec.portail-defi.net > onglet service Enfance.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse mail suivante : service.enfance@ville-carantec.com



UN NOUVEAU DISPOSITIF GARDERIE

Considérant que le passage de l'école élémentaire au collège induit de nombreux changements et que l'autonomie de l'élève s'acquiert petit à petit, la municipalité proposera aux enfants carantécois, scolarisés en classe de 6^e au collège des deux baies, un accueil garderie de 7 h 30 à 8 h, dès la rentrée 2023 et dans la limite des places disponibles.

Informations auprès de Vincent L'Hour, responsable service Enfance : service.enfance@ville-carantec.com

Signalétique des commerces

Les services techniques de la mairie ont procédé à une mise à jour des réglettes signalétiques des commerces carantécois.

Deux raisons à cela : le vieillissement du lettrage et les changements d'activité ou de propriétaires.

À l'heure du numérique, il est toujours important,

à l'instar de la signalisation routière, de flécher le chemin à destination de nos visiteurs. La superficie et l'étalement des commerces depuis la pointe de Pen-al-Lann et la Grande Grève, en passant par le Kelenn et le Port, obligent à guider les arrivants depuis les ronds-points d'entrée à Carantec jusqu'au dernier embranchement.



DE NOUVEAUX POINTS DE COLLECTE

Dans la continuité du déploiement des nouveaux conteneurs engagés sur la commune de Carantec depuis 2018, 14 nouveaux points de collecte sont mis en service par Morlaix Communauté en charge de la compétence « Collecte et valorisation des déchets ».

Ce changement s'inscrit dans le cadre réglementaire de l'interdiction des sacs plastiques jaunes à usage unique. Les aires grillagées, qui étaient particulièrement inesthétiques et insalubres du fait de l'amoncellement de sacs, sont ainsi supprimées.

CE QUI CHANGE

Dans le sac cabas jaune qui vous a été distribué, vous devez trier tous les emballages : les pots de yaourt, films plastiques, barquettes en plastique ou polystyrène, comme tous les autres emballages plastiques, ainsi que les emballages cartons, métalliques et les papiers. L'ensemble est à déposer dans le container jaune.

En conséquence, les ordures ménagères doivent être déposées en sacs fermés, les emballages et papiers sont à mettre en vrac. Pour les conteneurs verre, il faut jeter uniquement du verre d'emballage (pas de vaisselle ni de vitre). Les déchets à même le sol ne seront pas collectés.

Les bacs individuels sont retirés par les services de Morlaix Communauté, mais peuvent être conservés par les habitants pour un autre usage (exemple : récupérateur d'eau).

TRANSFERT PROGRESSIF VERS DES CONTENEURS ENTERRÉS

Les différents constats d'utilisation, réalisés pendant la saison estivale, permettront de confirmer ou de modifier le maillage de ces conteneurs aériens pour ensuite les faire évoluer vers le système des conteneurs enterrés.

Les travaux d'enfouissement des conteneurs, qui débuteront avant la fin de l'année et progressivement pendant trois

ans, sont évalués autour de 300 000 € pour les 14 nouveaux points de collecte et seront à la charge de la commune.

Enfin, pour les personnes ayant des difficultés d'accessibilité à ces nouveaux conteneurs, les demandes d'accompagnement seront étudiées au cas par cas par le Centre communal d'action sociale. ●





DOSSIER

LES CHIFFRES CLÉS DE LA COMMUNE

Le budget 2023 a été élaboré dans des conditions difficiles en raison d'un contexte économique inédit et contraint, à savoir l'augmentation des coûts de l'énergie et l'inflation des matières premières. Malgré cette situation, nous vous présentons un budget 2023 maîtrisé.

UN BUDGET COMMUNAL, C'EST QUOI ?

Le budget d'une commune est un document essentiel qui fixe les orientations financières pour l'année à venir. Il comprend les recettes et les dépenses prévues pour l'exercice, reflétant ainsi les priorités et les objectifs de la collectivité.



Le budget primitif se compose de deux grandes parties : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Elle regroupe les recettes et les dépenses liées aux dépenses courantes de la commune. Les recettes comprennent principalement les impôts locaux, les dotations de l'État, les subventions, les revenus locatifs, etc. Les dépenses comprennent les charges de personnel, les frais de fonctionnement des services municipaux, les dépenses liées à l'entretien des infrastructures, les dépenses sociales, etc. L'excédent des recettes sur les dépenses constitue l'autofinancement qui est reporté sur la section d'investissement. L'objectif est d'assurer le fonctionnement quotidien de la commune et de fournir les services publics à la population.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Elle concerne les recettes et les dépenses liées aux investissements et aux projets de la commune. Les recettes d'investissement proviennent principalement des emprunts, des subventions d'investissement, de la capacité d'autofinancement, etc. Les dépenses comprennent la réalisation de travaux publics, la construction ou la rénovation d'équipements, l'acquisition de biens immobiliers, etc. L'objectif est de développer et d'améliorer les infrastructures et les services de la commune sur le long terme.

Le budget primitif est élaboré en concertation avec les différents services municipaux et les élus. Il tient compte des besoins et des priorités de la commune, ainsi que des contraintes budgétaires. Il est soumis au vote du conseil municipal et doit être équilibré, c'est-à-dire que les recettes doivent

être égales aux dépenses. Le budget primitif permet à la commune de planifier ses actions, d'allouer les ressources financières de manière optimale et de réaliser ses projets dans le respect de l'intérêt général. Il constitue également un outil de transparence en fournissant aux citoyens une vision claire des orientations financières de la commune. Tout au long de l'année, le budget primitif peut être ajusté en fonction de l'évolution des besoins et des contraintes financières. Des décisions modificatives peuvent être prises pour réaffecter les crédits entre les différentes lignes budgétaires. En résumé, le budget primitif d'une commune est un document stratégique qui définit les ressources et les dépenses prévues pour l'année à venir, en fonction des besoins de la population et des projets de la collectivité. Il vise à assurer un équilibre financier et à garantir le bon fonctionnement et le développement de la commune. ●



3 QUESTIONS À ALAIN DUIGOU

Adjoint aux Finances
et aux Ressources humaines.

LA HAUSSE DES COÛTS DE L'ÉNERGIE A-T-ELLE UN IMPACT SUR LE BUDGET ?

La commune dépend du Sdef (syndicat départemental d'énergie et d'équipement du Finistère) pour les tarifs de l'électricité et les négociations se sont déroulées au moment le plus critique à l'été 2022 à des tarifs stratosphériques +249 % pour Carantec, soit plus de 300 K€ de surcoût prévu en 2023. Grâce aux mesures d'aides du gouvernement, cette augmentation est finalement limitée à une augmentation de 183 K€ pour Carantec. Nous avons aussi mis en place des mesures d'économie pour les équipements de la commune et réduit les plages de l'éclairage public.

CETTE SITUATION A-T-ELLE UNE INCIDENCE SUR LA FISCALITÉ ?

De nombreuses villes vont relever les taux de fiscalité. À Carantec, nous avons décidé de ne pas augmenter les taux en 2023 pour ne pas alourdir la charge des contribuables qui connaîtront, de toute façon, l'augmentation des

bases d'imposition indexées sur l'inflation décidées par l'État (7,1 %).

Par ailleurs, la hausse des coûts de l'énergie va impacter le budget de fonctionnement et entraînera une baisse de notre capacité d'autofinancement avec des répercussions sur les investissements et un ralentissement du désendettement de la ville.

QUELLES SONT LES PERSPECTIVES POUR LES ANNÉES À VENIR ?

En 2024 et 2025, les tarifs de l'électricité devraient baisser, ce qui nous permettra de revenir aux ratios d'avant la crise. Nous allons financer la majeure partie de la rénovation de la salle du Kelenn cette année. En 2024/2025, nous pourrions continuer notre politique d'investissement avec de nouveaux projets d'aménagements, d'infrastructures et d'effacement des réseaux. Nous allons aussi poursuivre le désendettement de la commune avec une reprise significative de l'autofinancement.

POURQUOI

CARANTEC

A RÉALISÉ UN DOB FIN 2022 ?

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) est un document essentiel dans la gestion financière d'une commune. Il sert de base à l'élaboration du budget et permet d'établir les grandes orientations en matière de dépenses et de recettes.

Le DOB fournit une analyse de la situation financière de la commune, présente les principaux enjeux budgétaires et fixe des objectifs à moyen et long terme. Il constitue un outil de transparence et de prévision, permettant à la collectivité de planifier ses actions et de prendre des décisions éclairées pour assurer une gestion financière équilibrée et répondre aux besoins de la population.

« Nous avons
décidé de ne pas
augmenter les taux
de fiscalité
en 2023. »

LES PROJETS 2023

Le 3 mars dernier, le Conseil municipal a voté le budget primitif 2023. Parmi toutes les orientations adoptées, un montant de 2 689 000 M€ HT de travaux a été approuvé (40 % de projets déjà engagés, 60 % de réalisations nouvelles).



Ce montant d'un niveau important, malgré la conjoncture difficile, témoigne de la bonne santé financière de la commune, et participe au soutien de l'activité des entreprises et des artisans du secteur.

Pour mettre en œuvre ces projets, la commune peut compter sur le concours de l'État, de la région Bretagne, du département du Finistère, de Morlaix communauté et sur la participation du Sdef pour les travaux relatifs à l'énergie. Ces aides pour 2023 s'élèvent à un total de 1 089 000 €.

L'infographie ci-contre détaille les principaux projets pour l'année en cours.

Bien évidemment, la salle du Kelenn, dont la rénovation a débuté fin mai, représente l'investissement majeur. Mais les

travaux concernent également tous les secteurs d'activité de la commune : voirie, écoles et jeunesse, sport, tourisme, vie associative...

La dimension environnementale est privilégiée autant que possible : pose de panneaux photovoltaïques sur la salle du Kelenn, « verdissement » de la cour et changement de la chaudière à l'école des Cormorans, effacement des réseaux rue du Garros, isolation à venir de l'étage du Forum. Déjà évoquée dans le numéro En Bref du mois d'avril, la rénovation de la totalité des points lumineux de l'éclairage public va aussi être réalisée à l'automne 2023 et au début 2024. La mise en place de lampes LED sera quasiment autofinancée par les économies d'énergie ainsi réalisées. ●

LES PRINCIPAUX INDICATEURS



5,241 M€

Le montant du budget de fonctionnement



4,679 M€

Le montant du budget d'investissement



1,050 M€

L'autofinancement prévisionnel versé à la section d'investissement

Rénovation Salle du Kelenn

Travaux **1 332 000 €**
Maîtrise d'œuvre **180 000 €**

SUBVENTIONS

- Total **539 000 €**
- État 204 000 €
 - Morlaix communauté 125 000 €
 - Région 120 000 €
 - Département 90 000 €

Panneaux photovoltaïques
110 000 €

SUBVENTION

Participation Sdef* 100 %
110 000 €



Forum

Rénovation salles RDC (rue Pasteur) **60 000 €**
Aménagement et isolation étage du Forum **300 000 €**

SUBVENTION ÉTAT

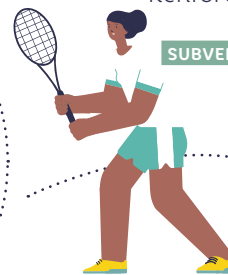
150 000 € (plan de relance)

Salle de tennis Pen a Lann

Renforcement charpente
42 000 €

SUBVENTION DÉPARTEMENT

20 000 €



PROJETS 2023

MONTANTS HT



Voirie

Entretien annuel **150 000 €**

Effacement des réseaux

(rue du Garros) **140 000 €**

PARTICIPATION SDEF*

90 000 €



Office de tourisme Forum

Travaux - aménagement
285 000 €

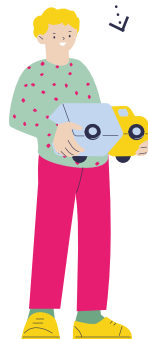
Maîtrise d'œuvre
45 000 €

SUBVENTION MORLAIX

COMMUNAUTÉ

285 000 €*

* montant attendu



Écoles · jeunesse

Aménagement cours maternelle & primaire **35 000 €**

Remplacement chaudière école **44 000 €**

Aménagement extérieur centre aéré **21 000 €**

* Sdef : Syndicat départemental d'énergie et d'équipement du Finistère

DU BUDGET 2023 DE CARANTEC



1,920 M€

Le montant TTC des nouveaux travaux programmés en 2023



6,436 M€

L'endettement au 31/12/2023



- 4,3%

La diminution de la dette depuis 2020



L'ACCESSIBILITÉ AU QUOTIDIEN

Permettre aux personnes à mobilité réduite de se déplacer facilement dans les différents lieux de la commune fait l'objet de plusieurs projets dont celui de la création d'un point de vue à Pen al Lann.

Depuis le début de la mandature, la municipalité s'est engagée à favoriser l'accès à la voirie et aux espaces publics communaux pour les personnes à mobilité réduite. C'est le cas dans le projet d'aménagement rue Albert Louppe, mais aussi à la Grève Blanche et au Clouët où les places de parking en faveur des personnes en situation de handicap ont été déplacées au plus près des accès plage.

CRÉATION D'UN POINT DE VUE À PEN AL LANN

L'accessibilité au plus grand nombre des sites remarquables de la commune est souvent rendue difficile en raison de la typologie des lieux où le dénivelé est important.

Afin de pouvoir admirer facilement les sites emblématiques que sont l'Île Louët et le Château du Taureau, la commune va procéder à l'aménagement d'une plateforme pour les personnes à mobilité réduite sur la Pointe de Pen al Lann. Sur cette parcelle départementale située allée des Pins, le sol sera recouvert d'un sablage et un garde-corps sera installé pour permettre aux visiteurs d'admirer et d'apprécier la beauté et l'importance du site.

À la rentrée de septembre, les services commenceront ces travaux avec le concours d'Edith Vigné (Eden Paysage), paysagiste. ●

UN TAPIS

SÉCURITÉ AU KELENN

La ville de Carantec a fait l'acquisition d'un tapis d'accès aux plages qui est installé au Kelenn. Il est une solution pour qu'un plus grand nombre de piétons, jeunes enfants, personnes à mobilité réduite puissent profiter facilement de la plage. Il permet de construire des voies temporaires en toute sécurité sur des sols difficilement praticables pour tous.

Polyvalent, il se démonte facilement et peut aussi servir pour d'autres utilisations.

ADHÉSION À LA LIGUE DE PROTECTION DES OISEAUX



Lors du Conseil municipal du 6 juillet, les élus ont validé l'adhésion à la Ligue de protection des oiseaux (LPO). Le Parc Claude Goude a été identifié comme prochain « refuge ». La collectivité s'engage à accueillir, à protéger et à favoriser la nature sur ce site.

Un diagnostic initial d'Avifaune sera réalisé avant la remise d'un rapport incluant une cartographie des habitats du site, des listes et cartographies d'espèces et mise en avant des espèces patrimoniales,

À la suite de ce diagnostic, des aménagements pour favoriser l'accueil de la faune et de la flore sauvages seront effectués.



UN CHANTIER PARTICIPATIF

La transition vers la mise en place d'une politique « zéro phyto » et d'une gestion différenciée des espaces verts exige davantage de temps d'entretien et de main-d'œuvre. Début juin, une équipe de bénévoles se sont donné rendez-vous au cimetière pour désherber les allées et nettoyer les abords des tombes. Ce chantier participatif, à l'initiative de la mairie, a permis d'appuyer l'action du service Jardins. Parallèlement, la végétalisation du cimetière va se poursuivre. Ce cadre végétalisé offrira un lieu de recueillement plus agréable et apaisant.



INAUGURATION DU CLOUËT

L'espace paysager autour du Cyprès de Lambert est achevé. Deux pièces de mobilier complètent l'aménagement de la promenade du Clouët et offrent des espaces de pause sous le majestueux cyprès. Le mobilier a été réalisé en avril 2023 à partir de mélèze brut de sciage. Cette nouvelle configuration du Clouët a été inaugurée le 14 juin dernier en présence de l'Atelier Bivouac qui a dessiné et élaboré ce projet avec les services techniques de la commune.



LE PORT : PROCHAIN PROJET d'aménagement de voirie

Le traitement du port a fait l'objet d'une étude spécifique compte tenu des enjeux et de la complexité du secteur. Le cabinet Inermis a notamment travaillé sur le maintien en double sens de la rue du Port avec une offre de stationnement réorganisée afin de laisser une plus large place aux piétons le long du mur de la digue et améliorer ainsi la vue lors des promenades et des terrasses des deux restaurants.

Avant la réflexion autour de cette rue du port, la première phase de travaux consistera en 2024 à la réfection de la voirie et l'effacement des réseaux entre le croisement de la rue Neuve et Bouvet jusqu'à la cale du port. Cette portion, où la vitesse est importante et les trottoirs étroits, sera rénovée de façon à mieux partager la route et à circuler en toute sécurité quel que soit le mode de transport choisi.

Ce projet d'aménagement sera éligible aux subventions du SDEF dans le cadre des effacements de réseaux aériens.

LES GRANDES LIGNES du schéma de déplacement

Le schéma de déplacement commencé au début de l'année 2022 arrive dans sa dernière phase. La présentation à la population des plans de circulation et d'actions se déroulera lors d'une réunion publique le mardi 18 juillet à 17 h au cinéma Étoile.

RAPPEL DES OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

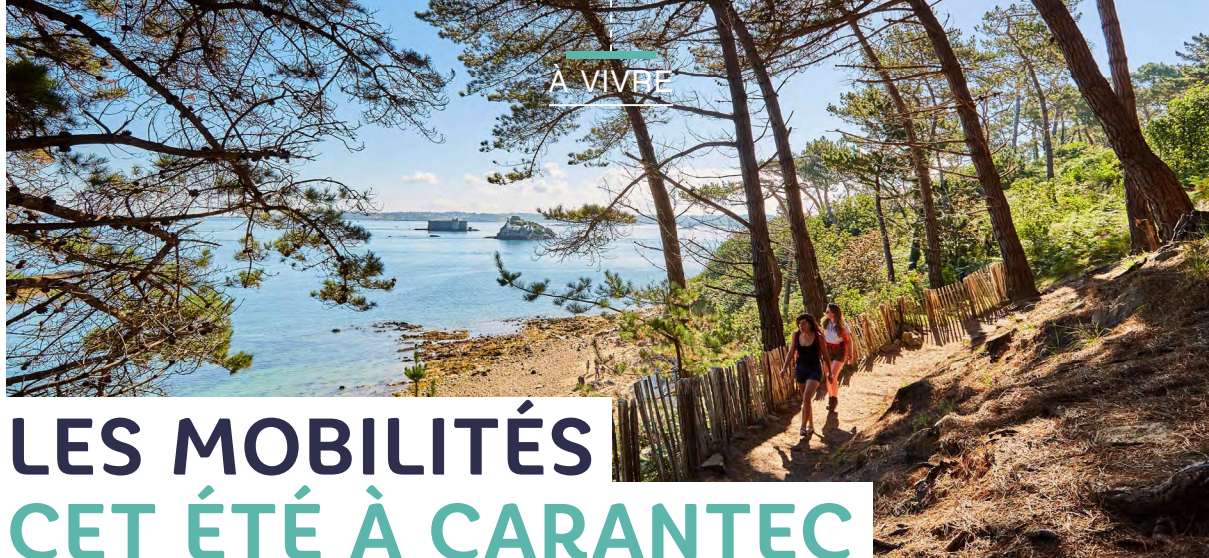
Face à la préoccupation quotidienne des habitants sur les questions de mobilité, de vitesse, de circulation, de stationnement et de déplacement, la municipalité, avec l'aide du cabinet AJBD, a élaboré un plan d'actions pour :

- Améliorer les conditions de circulation des usagers (sécurité, confort d'usage, baisse de la vitesse) ;
- Apporter des solutions adaptées aux problématiques de déplacements selon la saison ;
- Encourager les modes actifs (marche, vélo) et impulser un changement de comportement.

Sur la base du diagnostic partagé construit grâce à la concertation des habitants, techniciens et élus, un scénario s'est dégagé sur les thématiques suivantes :

- les sens de circulation de certaines rues,
- les offres de stationnement et leur réglementation,
- l'accès aux différents quartiers dont le Port et l'île Callot,
- le traitement de la voirie et des espaces publics,
- la circulation de la navette estivale,
- les itinéraires cyclables,
- le jalonnement des principaux parkings,
- le stationnement des camping-cars.

Ce scénario privilégié, dont les actions concrètes seront présentées en réunion publique, fera l'objet d'une expérimentation sur plusieurs mois avant toute mise en œuvre définitive. Le plan d'actions proposé sera également hiérarchisé et priorisé selon les capacités financières et techniques de la commune.



LES MOBILITÉS CET ÉTÉ À CARANTEC

Chaque année, plusieurs modes de transport sont proposés à la population avec des horaires et des rotations adaptés à la période estivale.

La navette estivale gratuite : du 8 juillet au 1^{er} septembre inclus

Du lundi au dimanche y compris les jours fériés, les navettes estivales gratuites font leur retour ! Une rotation toutes les 20 minutes vous permettra de circuler dans tout Carantec avec des correspondances avec les lignes 28 (Carantec/Morlaix) et 29 (Morlaix/Roscoff). Tous les horaires sont disponibles en mairie, à l'Office de tourisme ou sur le site : www.lineotim.com. Ces dispositifs sont mis en place et financés à 75 % par Morlaix communauté, 25 % restant à la charge de la commune.

La ligne 28 : du 8 juillet au 3 septembre inclus

Cette ligne relie gratuitement Morlaix à Carantec toute l'année. Deux nouveaux arrêts supplémentaires sont créés à partir

de cet été, au niveau de Kerdanet et l'IUT de Morlaix. Un arrêt supplémentaire au rond-point de Kerjeanne permettra durant cette période estivale une correspondance le matin avec la ligne 29 vers Roscoff. Pour rappel, le réseau de transports en commun de Morlaix communauté est entièrement gratuit. Les horaires de l'hiver vous seront communiqués dans le prochain numéro.

Location de vélos

Durant toute la période estivale, une location de vélos vous est proposée à la base nautique (Kelenn) et à l'Office de tourisme (centre-bourg). La société « Vélos de la baie » assure cette prestation en partenariat avec le personnel du centre nautique. Vous pourrez arpenter les ruelles carantécoises et profiter de cette mobilité douce pour vous rendre à la plage ! De nombreux racks à

vélos ont été installés à différents endroits de la commune.

La marche

Profiter de l'opération « Callot sans voiture » pour marcher en toute sérénité sur l'île. De nombreux circuits de randonnée (GR 34, sentier des douaniers) n'attendent que vos pas pour découvrir autrement les plus beaux paysages... Plus d'informations à l'Office de tourisme.

Parking de délestage

Il est fortement conseillé d'utiliser ce parking situé entre le rond-point des Ondes et le collège de Carantec. De nombreuses places de stationnement gratuites sont disponibles. Ce parking est situé au même endroit que les départs/arrivées des navettes estivales et de la ligne 28. Deux arrêts : Bourg d'Henvic et le collège de Carantec. ●



LA LIGNE 28 +

Appelée également ligne de plage, elle assure gratuitement un aller/retour quotidien Henvic/Carantec. Correspondances assurées avec la navette estivale. Ligne gratuite. Dispositif mis en place par Morlaix communauté.



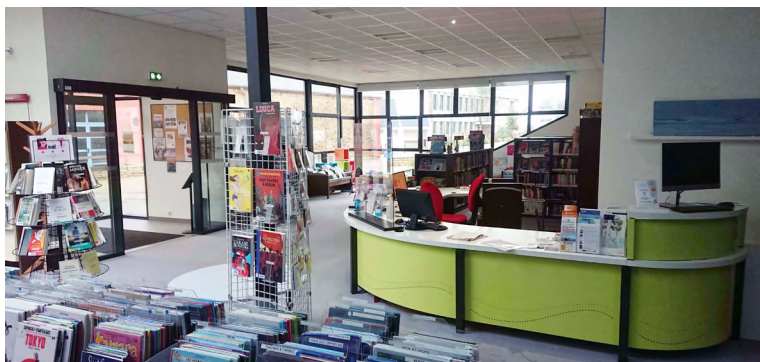
Forum de la rentrée

Le Forum de la rentrée aura lieu le samedi 9 septembre de 9 h à 13 h au Barnum du Kelenn.



Expositions Estivales

- 15 juillet au 20 août : Salon des Arts – Espace André Jacq 2 rue Pasteur
- 26 juillet au 06 août : Exposition de peintures et de sculptures préau de l'école de Callot
- Samedi 29 et dimanche 30 juillet : Exposition vente sculptures et peintures par le salon Dew arts et l'association Créations et peinture. Barnum du Kelenn.



LA MÉDIATHÈQUE SE MET À L'HEURE D'ÉTÉ DÈS LE 3 JUILLET

Nous vous accueillons du lundi au samedi de 10 h à 12 h 30 et de 17 h à 18 h 30.

Durant l'été, nos animations régulières se mettent en pause. Vous retrouverez les séances de Bébés lecteurs dès le 6 septembre et les discussions

en anglais début octobre. Nous vous proposerons une braderie le samedi 12 août de 14 h 30 à 17 h devant la médiathèque. Si vous êtes vacanciers, vous pouvez vous inscrire pour la durée de votre séjour pour emprunter livres, magazines, musique ou DVD.



Les Journées européennes du patrimoine 2023

La quarantième édition des Journées européennes du patrimoine aura lieu les samedi 16 et dimanche 17 septembre sur le thème du « Patrimoine vivant ».

À Carantec, déjà plusieurs événements programmés : « Un amour qui ne finit pas », pièce de théâtre proposée par Carantec Culture (gratuit dans le cadre des Journées européennes du patrimoine), samedi 16 septembre à 16 h 30 au Cinéma Étoile, visite des Jardins de Pont-Born de Mme May Deramond, dimanche 17 septembre de 14 h à 19 h, sélection d'ouvrages sur le patrimoine vivant à la médiathèque de Carantec.

ART ET CULTURE : SOUTIEN À LA CRÉATION CONTEMPORAINE

En 2022, la municipalité votait un budget annuel achat d'art pour le soutien à la création artistique et la présentation d'œuvres sur son territoire. En 2023, ce budget est reconduit.

Une exposition photographique permanente sur le Pardon de Callot, par Frédéric Le Chevanton et Philippe Grincourt, sera installée en extérieur, à l'entrée du Préau de l'ancienne école. À découvrir début août !

À l'occasion de la réinstallation du Salon des Arts rue Pasteur, dans un nouveau hall d'exposition, la municipalité crée un Prix Ville de Carantec d'une valeur de 500 €. Ce prix sera remis à l'un des artistes par un jury à l'occasion du vernissage, samedi 15 juillet.



LE KELENN C'EST PARTI !

Les travaux de la salle du Kelenn ont débuté à la fin mai avec une mise à nue totale de la toiture laquelle devrait se terminer pour la fin juillet. Une visite explicative de chantier sera organisée au cours de l'été.

SAMEDI 8 ET DIMANCHE

9 JUILLET

JOURNÉES VINTAGE

Rassemblement de voitures américaines, nombreuses animations, exposition/vente friperie, vinyles, brocante...

CONCERTS

Samedi à partir de 19 h : *Working classe trio* et *Captain'Dock* et dimanche de 14 h à 19 h *Ducky jim trio* et *The good Ol'Guys*. Barnum du Kelenn, accès libre restauration Food-trucks sur place.

JEUDI 13 JUILLET

PLACE AUX MÔMES

« Bubble Show - MR ZIG ». Monsieur Zig, clown attachant et généreux, tente avec passion de trouver sa voie. Jardin du verger à 18 h 30.

FEU D'ARTIFICE

Tiré depuis la plage du Kelenn à la tombée de la nuit, suivi d'un bal populaire sur la place de l'Église.

DIMANCHE 16 JUILLET

FESTIVAL SOIRÉES TRANSATS

Spectacle « Maison feu » par la compagnie *Xav to Yilo*, Jardin du verger, à 18 h 30. Tarif : 7 €.

LUNDI 17 JUILLET

UN CONTE SUR UN TRANSAT

Contes bretons pour les p'tits mousses par Anne-Marie Limpalaër ! Jardin du verger de 19 h à 20 h, Gratuit.



MARDI 18 JUILLET

FESTIVAL SOIRÉES TRANSATS

Concert Alizarina et Aälma Dili quatuor à cordes, musiques de l'Est. Jardin du Verger, à 18 h, gratuit.

CINÉMA

L'association Stravinsky propose une projection du film « Eat that Question » après introduction par Guy Darol, auteur et spécialiste de Frank Zappa, tarif 5 €, à 20 h 30 au Cinéma Étoile.

MERCREDI 19 JUILLET

QUITTONS NOS TRANSATS

- **Drone soccer** sur la plage du Kelenn, 14 h-20 h. Gratuit.
- **Initiation à la Marche Aquatique.** Inscriptions en amont auprès de l'office de tourisme. De 18 h à 19 h, RDV devant la base nautique (Kelenn), gratuit.

CONCERT

Mega Wajooka joue la musique de Frank Zappa : Neuf musiciens mettent leur talent et leur éclectisme au service d'une des musiques les plus libres de l'époque jazz - rock, celle de Franck Zappa ! À 21 h au Barnum du Kelenn.

JEUDI 20 JUILLET

PLACE AUX MÔMES

BAB et les Chats « Au bonheur des Mômes ». Un vrai concert : instruments faits de matériaux recyclés, 2 musiciens jouent et chantent le partage, la nature, la préservation des cultures. Tout public (50 mn). Au Jardin du verger à 18 h 30, gratuit.

JEUDI 20

ET VENDREDI 21 JUILLET

SPECTACLE DE MARIONNETTES

Le théâtre de guignols de Lyon vous présente son spectacle de marionnettes ! À 14 h au Barnum du Kelenn.

LUNDI 24 JUILLET

UN CONTE SUR UN TRANSAT

Anne-Sophie Péron présente son spectacle « Punky Rikiki ». Tout public, au Jardin du verger de 19 h à 20 h, gratuit.



L'AGENDA
DE L'ÉTÉ

**MARDI 25 JUILLET****ORCHESTRE PAUL KUENTZ**

Méditation et virtuosité.
Au programme : Vivaldi - Les 4 saisons/ Grieg - Prélude et Andante Religioso/ Massenet - Méditation de Thaïs. À 21 h à l'Église, tarif de 20 €/25 €.

MERCREDI 26 JUILLET**QUITTONS NOS TRANSATS**

Yoga Sur inscription à l'Office de tourisme, 18 h.
Rdv au port, cabane du passage à Callot, gratuit.

JEUDI 27 JUILLET**PLACE AUX MÔMES**

Cirque en Scène « Pas si bête... »
Petit cirque d'animaux sans animaux, un spectacle familial, burlesque et poétique avec musique, manipulation d'objets et comédie. À partir de 3 ans (50 mn). Gratuit, au Jardin du verger.

SAMEDI 29 JUILLET**FESTIVAL SOIRÉES TRANSAT**

Tous à Callot ! Fanfare Tabass & Duo Pau é Cordas - Départ en bateau à l'embarcadère plage de la grève blanche retour à pied à marée basse. Sur réservation uniquement : à l'Office de tourisme au 02 98 67 00 43, à 17 h, gratuit.

LUNDI 31 JUILLET**UN CONTE SUR UN TRANSAT**

Olivier Sessa Péron présente son spectacle « à la source ».
Au Jardin du verger de 19 h à 20 h, gratuit.

MARDI 1^{ER} AOÛT**FESTIVAL SOIRÉES TRANSATS**

Concert Hawaiian Pistoleros, musique populaire américaine d'entre 2 guerres & Les Types à Pieds concert francophone aux accents canadiens. Au Jardin du verger, 18 h, gratuit.

RÉCITAL DE CLAVECIN

Hsiu-tzu Ryan en concert à l'église. Au programme : JS Bach, Rameau, Forqueray, Handel... À 20 h 30, prix libre.

MERCREDI 2 AOÛT**QUITTONS NOS TRANSATS**

Initiation au Beach Tennis sur la plage du Kelenn.
À 18 h, gratuit.

JEUDI 3 AOÛT**PLACE AUX MÔMES**

Claudio Mutazzi « Street Coffee »
Au programme : des histoires, gags et improvisations créés ce qui transforme un lieu de passage statique en un petit théâtre sans chaise, ni rideau. Tout public (45 mn). À 18 h 30 au Jardin du verger, gratuit.

SAMEDI 5 AOÛT**CHANTS DE MARINS & MOULES-FRITES**

Traditionnel Moules Frites et chants de marins.
Pas de réservation. Repas au centre-bourg, payant.

SAMEDI 5**ET DIMANCHE 6 AOÛT****SALON DU LIVRE POLICIER**

« L'Assassin habite dans le 29 » : sélection d'auteurs de romans policiers. Rencontres, dédicaces au programme. Au Barnum du Kelenn, de 10 h à 18 h.

LUNDI 7 AOÛT**UN CONTE SUR UN TRANSAT**

Yann Foury « Contes Tous Azimuts » : Embarquons pour une expl'Oration libre selon vos humeurs et vos envies ou celles du conteur. À partir de 6 ans. Au Jardin du verger de 19 h à 20 h, gratuit.

MERCREDI 9 AOÛT**QUITTONS NOS TRANSATS**

Tournoi de Beach-Volley sur la plage du Kelenn. Sur inscription, à 18 h, gratuit.

CONCERT « TRAVERSÉE » PAR LA RONDE BLEUE

Christine Laizé vous invite à découvrir des airs lyriques, en s'accompagnant à l'alto : Haendel, Vivaldi, Bach, Schubert et bien d'autres !
À l'Église à 20 h 30. Prix libre.



SAMEDI 12 AOÛT

FESTIVAL ROCKIAVELIC #23

Musique Hard-Rock/Métal : entrée gratuite, Barnum du Kelenn.

FESTIVAL SOIRÉES TRANSAT

Tous à Callot ! Romain Garcia et Fortune - Départ en bateau suivi de DJ Sets, Fortune et Romain Garcia, retour à pied à marée basse. Sur réservation uniquement : à l'Office de tourisme au 02 98 67 00 43, embarcadère plage de la grève blanche à 17 h, gratuit.

SAMEDI 12

ET DIMANCHE 13 AOÛT

RÉGATE LE TOUR DE CALLOT

DIMANCHE 13 AOÛT

CONCERT

« The red Folks », trio folk aux influences Irlandaises et Américaines. Chant, guitare, violoncelle. À l'Église à 20 h 30. Prix libre.

LUNDI 14 AOÛT

FEU D'ARTIFICE

Au Port à la tombée de la nuit, gratuit.

UN CONTE SUR UN TRANSAT

Isabelle Bouchex « Le poids d'un brin d'herbe », tout public. Au Jardin du verger de 19 h à 20 h, gratuit.

MARDI 15 AOÛT

RÉGATE

Les régates traditionnelles de Carantec.

FESTIVAL SOIRÉES TRANSATS

Ciné de plein air « Coco » par Disney & Pixar au Jardin du verger à 21 h 30, gratuit.



MERCREDI 16 AOÛT

QUITTONS NOS TRANSATS

Initiation au Beach-Tennis sur la plage du Kelenn à 18 h, gratuit.

JEUDI 17 AOÛT

RÉGATE

« La Caragolf » fête ses 10 ans : mélange de parcours voile en Caravelle (et Cormoran) et de parcours de golf.

PLACE AUX MÔMES

Si j'y suis « Bal(les) » - Le spectacle s'inspire du film « Le Bal » d'E. Scola, revisité avec nos disciplines circassiennes : la jonglerie et la manipulation d'objets en duo. Tout public (45 mn). À 18 h 30, gratuit, au Jardin du verger.

SAMEDI 19 AOÛT

CONCERT

« L'instant violon et orgue », œuvres pour violon et orgue de composition baroque et romantique. À l'Église à 20 h 30, prix libre.

SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 AOÛT

RÉGATE

« Les régates du château du Taureau ».

LUNDI 21 AOÛT

UN CONTE SUR UN TRANSAT

Alain Popoff « Spiderman et les trois petits cochons », Tout public. Au Jardin du verger de 19 h à 20 h, gratuit.

MERCREDI 23 AOÛT

COULEURS DE BRETAGNE

Concours de peinture gratuit, ouverts à tous. Inscription sur place à 8 h. Au Barnum du Kelenn.

QUITTONS NOS TRANSATS

- **Tournoi de sandball** sur la plage du Kelenn à 18 h, gratuit.
- **Initiation à la Marche aquatique.** Inscriptions en amont auprès de l'Office de tourisme. De 18 h à 19 h, rdv devant la base nautique (Kelenn), gratuit.

DIMANCHE 27 AOÛT

RÉGATE

« Remontée de la Penzé ».

CONCERT

« Via Vitae » - 4 solistes alternent le chant grégorien, les polyphonies et des solos baroques. À l'Église à 18 h, tarif : 10 €.

EXPRESSION DES ÉLUS D'OPPOSITION

En application de l'article L-2121-27-1 du CGCT, cette page est destinée à la libre expression des élus municipaux n'appartenant pas à la majorité.

Vous pouvez nous joindre par mail : pourcarantec@gmail.com ou sur la page Facebook *Pour Carantec*.

LE GROUPE « POUR CARANTEC »

BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN*

* W. SHAKESPEARE

En juillet 2021 nous citions dans le « *Grand Angle n°1* » ce titre de l'auteur anglais pour dénoncer les coups médiatiques et les mesures symboliques de la majorité.

Aujourd'hui nous pouvons, chiffres à l'appui, démontrer les dérives induites par cette manière de gérer les finances communales à travers des dépenses superficielles, des abandons onéreux, une gestion mal maîtrisée.

Nous avons ainsi pu identifier au moins 235 000 € en **dépenses superficielles**. Quelques exemples :

- Abonnement à « Bruded » sur 6 ans 5 400 €
- Arbre du Clouët 19 000 €
- Jardin partagé 20 700 €
- Charte de l'arbre 48 000 €
- Schéma de déplacement 50 400 €
- Complément d'étude sur le Forum 43 000 €
- Diagnostic voirie 10 500 €
- Programmation active en Finistère 20 000 €...

En abandonnant le projet initial du Forum-Musée, 497 000 € ont été investis pour presque rien.

- Le musée ne rouvrira pas cet été faute de place, ne pourra toujours pas accueillir les personnes à mobilité réduite et la mutualisation de personnel avec l'OT* ne se fera pas.
- Quant au Forum, outre les surfaces amputées par l'OT au rez-de-chaussée, à terme seules quelques salles sur une partie de l'étage seront accessibles.

Force est de constater que la **maîtrise du budget n'est pas sous contrôle**. En deux ans les dépenses de fonctionnement, hors dépenses d'énergie, ont augmenté de 16 %. À la fin de l'année, l'endettement aura progressé, détériorant la capacité de désendettement opérée depuis plusieurs années.

Et pendant ce temps la « Halle » du Kelenn absorbe un maximum de budget.

*Office de tourisme communautaire

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

Noa ZERBIB,
le 04 avril 2023

Clémence MAGUET,
le 11 avril 2023

Simon MAUDUIT,
le 24 avril 2023



MARIAGES

Yann-Hervé MOUMON NJOYA
et **Lisa FALCON**, le 11 février 2023

Gérôme INBONA et **Agathe JOBBE**
DUVAL, le 11 mai 2023

Olivier CHAPUIS et **Béatrice**
BLONDEL, le 19 mai 2023

Lucas EMONOT et **Charlotte**
BOUCHEZ, le 27 mai 2023

Pierre ROUAT et **Olympe CAROFF**,
le 10 juin 2023



DÉCÈS

Xavier BOURHIS,
le 18 novembre 2022

Jeanne MAGNIER, épouse NICOLAS,
le 21 novembre 2022

Jeanne MESCAM, veuve SALIOU,
le 22 novembre 2022

Pierre-Emmanuel GUIVARC'H,
le 26 novembre 2022

Yvonne COAT, veuve MARZIN,
le 05 décembre 2022

Marguerite PRIGENT, veuve LACUT,
le 08 décembre 2022

Brigitte CHEMINANT, épouse
LE FLOCH, le 26 décembre 2022

John WILLIAMS,
le 26 décembre 2022

Anne MERRET, veuve FORESTIER,
le 27 décembre 2022

Lydie PÉJON, veuve FOURNET,
le 1^{er} janvier 2023

Alain NICOLAS,
le 2 janvier 2023

André MORVAN,
le 3 janvier 2023

Jeanne DEUFF, veuve CLÉAC'H,
le 3 janvier 2023

Marcel HELLARD,
le 6 janvier 2023

André LIGER,
le 6 janvier 2023

Patrick DEMAIS,
le 7 janvier 2023

Alphonse LE SAOUT,
le 7 janvier 2023

Christiane NOËL, veuve SALANÇON,
le 8 janvier 2023

Bérengère AUBERT de VINCELLES
de la BINTINAYE, veuve PRELLE,
le 8 janvier 2023

Joëlle RAOUL, veuve MERRET,
le 10 janvier 2023

Hamon CHAPALAIN,
le 19 janvier 2023

Bruno MOAL,
le 02 février 2023

Yves CHANTEAU,
le 8 février 2023

Ernest L'HOURL,
le 9 février 2023

Marie-Rose VENUTTI,
le 11 février 2023

Georges HERVIAULT,
le 13 février 2023

Annick COUSSE,
le 17 mars 2023

Patricia MOSSÉ,
le 28 mars 2023

Simone PRIGENT,
le 02 avril 2023

Christine LAOT,
le 15 avril 2023

Jean Claude LE SAINT,
le 27 avril 2023

Geneviève GRALL,
épouse DESCLÈVES, le 1^{er} mai 2023

Marie Thérèse ROUDOT, veuve
LAURANS, le 13 mai 2023

Jean SAILLOUR,
le 23 mai 2023

Jean-Pierre QUENTIN,
le 27 mai 2023

Bon anniversaire!

M. & Mme Ollivier ont fêté le 23 mars dernier leurs 70 ans de mariage (noces de platine). Ils se sont connus en 1952 au Goûter breton à Pen al Lann, lieu de fête incontournable pour plusieurs générations. Parents de 2 enfants, ils ont, pour des raisons professionnelles, habité à Toulon, puis à Cherbourg avant de revenir définitivement à Carantec.

M. et Mme Ollivier entourés de leur fille et de leur gendre.



CARANTEC

Salon des Arts



Catherine d'Hauteville « Au loin »

Peintures & Sculptures

15 juillet 2023 - 20 août 2023

Espace André Jacq 
2, rue Pasteur

Ouvert tous les jours de 15h à 19h
et le jeudi matin de 10h30 à 12h30